



ANNEE 2010-N° 3

DECEMBRE 2010

Editorial du Maire

En cette fin d'année 2010, je vous souhaite au nom du Conseil municipal, de très bonnes fêtes et je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour la nouvelle année, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et qui sont dans la difficulté morale ou matérielle.

En cette période d'inquiétude et d'incertitude, au-delà de la tradition, ces vœux constituent une bonne manière de faire bouger les choses et de se mobiliser pour un avenir collectif meilleur, garant de bonheur individuel.

Ainsi, les exercices 2008, 2009, 2010 nous ont quotidien. permis, en un peu moins de trois années, d'atteindre déjà les objectifs que nous nous étions fixés en début de mandat. Je tiens donc à remercier tous les membres du Conseil municipal qui par leur travail, leur implication et leur soutien ont permis l'aboutissement de ces projets.

Les réalisations 2010 ont été nombreuses : local technique, enfouissement des réseaux basse tension (BT) et haute tension (HT) et éclairage public de la rue de la Croix de Mirot, extension des réseaux pour l'urbanisation des parcelles autour des chemins d'exploitation 13 et 14, aménagement du secrétariat, sécurisation du village (l'ère tranche)...

Notre village, riche d'un long passé, est résolument tourné vers l'avenir. J'en veux pour preuve la mise en ligne du site Internet de BEUSTE. La variété de ce portail qui sera ouvert au début de la nouvelle année est le reflet de la richesse de notre vie locale. Chers concitoyens, ce site vous est avant tout destiné.

Nos espérances formulées en 2009 se réalisent. Avec l'extension de l'urbanisation, notre commune aura le plaisir d'accueillir, avec la dizaine de constructions nouvelles prévues et en cours, de jeunes couples. Ainsi, l'espoir de voir l'école,

le cœur de notre village, s'enrichir de nouveaux élèves est bien réel.

À BEUSTE, nous bénéficions d'un cadre de vie et d'un environnement exceptionnels que nous souhaitons préserver et promouvoir. Le Grenelle de l'environnement nous conforte dans cette volonté et chacun peut y contribuer par des comportements citoyens et respectueux.

Il fait bon vivre à BEUSTE. Profitons en et soyons conscients de notre chance, mais sachons accueillir et recevoir les nouveaux Beustois pour construire l'avenir. C'est l'engagement de l'équipe municipale qui m'accompagne au quotidien.

Le bien-être et l'attractivité de notre village, que nous voulons préserver et encourager, nous les devons également à la qualité de notre personnel communal, qui chacun, dans le cadre de ses attributions et de ses responsabilités, apporte sa valeur ajoutée. Je les remercie très sincèrement pour le travail accompli.

Nous avons eu le plaisir d'avoir, bon nombre de manifestations tout au long de cette année. Bravo à tous ces responsables d'associations, à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour que vive notre cher village.

S'agissant de l'intercommunalité, notre commune prend toute sa place, par une participation active et assidue dans toutes les commissions de la Communauté des Communes de Vath-Vielha avec l'objectif de rester maître de son avenir.

Nous ne manquons pas de projets pour 2011 et je peux vous garantir que nous ne ménagerons pas nos efforts et, grâce à la passion qui nous anime, nous continuerons à travailler tous ensemble au développement de notre commune qui le mérite tant.

Alain VIGNAU

DANS CE NUMÉRO :

Aménager P4

Rassembler P6

Accompagner PII

Maîtriser P 12

Anticiper P 14

Le Compte Administratif 2009

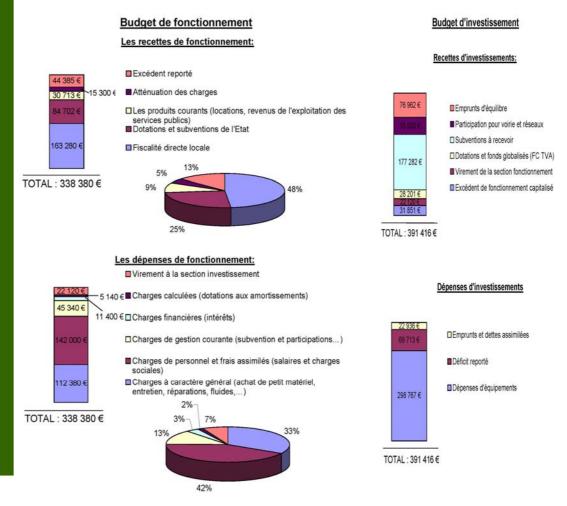
Réalisations de l'exercice

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	274 168 €	350 405 €	+ 76 237 €
Investissement	244 163 €	174 450 €	- 69 713 €
TOTAL	518 331 €	524 855 €	+ 6 524 €

Compte tenu des restes à réaliser en investissement dont 15 489 € en dépenses et 53 351 € en recettes, le Compte Administratif 2009 laisse apparaître un excédent de clôture de près de 6 524 €.

« Malgré les arbitrages nécessaires, la collectivité participe à l'effort général de relance de l'activité »

Le budget 2010



Au service de la population

Mise en ligne du site internet www.beuste.fr



La révolution Internet est en marche. Cet outil de communication est devenu indispensable dans la relation entre le citoyen et l'administration.

Pour répondre à cette tendance forte, la Commune de Beuste a décidé de se doter d'un nouveau portail d'accès à l'information pour ses administrés.

En pleine évolution, la commune se devait d'offrir à ses habitants, comme à ceux qui ont

quitté Beuste pour d'autres horizons ou tout simplement à ceux qui s'intéressent à notre territoire, un moyen de communication adapté.

Ce site est évolutif, il est bien entendu ouvert à tous ceux qui souhaiteraient l'enrichir par la production de documents anciens, témoins de l'histoire de notre village par exemple.

Bonne navigation à tous !

Le portage des repas à domicile



Le portage des repas est l'un des piliers du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Il permet de lutter contre la dénutrition, d'assurer des repas équilibrés et de maintenir un lien social.

La commune de Beuste a donné un avis favorable pour que la Communauté des Communes de la Vath-Vielha se dote de la compétence de portage des repas à domicile en liaison froide.

Ce service s'adresse:

- ➤ aux personnes de plus de 60 ans,
- ➤ aux personnes invalides, handicapées sans limite d'âge.

Le prix du repas devrait se situer entre 8 et 9 euros. La souplesse d'adhésion à ce service doit permettre à chacun de trouver une solution adaptée à la situation du moment.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter la Mairie.

AMENAGER

Programmation 2010

Les bâtiments publics - Le local technique



La deuxième tranche de travaux sur le local technique achevée, M. le Maire a réceptionné les ouvrages le 28 juillet 2010.

Ce nouveau bâtiment, d'une surface de 260 m² dont 60 m² ont été laissés en attente pour un projet futur, permet à l'équipe technique du personnel communal de travailler dans un environnement qui tient compte des normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Par ailleurs, le stockage du matériel et le parcage des véhicules est maximisé.

Avec l'apport de subventions de 50 000 €

la réalisation de ce bâtiment, dont le coût résiduel à la charge de la commune ressort à **75 000 € HT**, a été parfaitement menée.

Alain Vignau a tenu à remercier Monsieur **PETROZZI**, Architecte, concepteur du projet et coordonnateur des travaux, ainsi que les entreprises présentes sur le chantier à savoir :

- * BADET (maçonnerie),
- * **CANCE** (charpente métallique, bardage et menuiseries alu),
- * PEBOSCQ (électricité),
- * BALAS (sanitaire-zinguerie),
- * LASSUS-MENOT (carrelage),
- * LACROUTS (plâtrerie-isolation).

« Investir pour la sauvegarde du

þatrimoine

et le bien-être des

Beustois »

Les investissements mobiliers

➤ Matériel et outillage

Afin de procéder à l'aménagement du local technique un programme d'investissement en matériel a été voté.

Toujours dans la recherche d'un meilleur coût, l'option « occasion » a été retenue. Ainsi, ont été acquis un établi d'atelier, un touret de meulage, des meuleuses, des perforateurs, des vestiaires, des armoires de rangement, des étagères et un bureau.

➤ Matériel roulant

L'express Renault, en fin de course, a été remplacé par un pick'up Dacia.

> Equipement audiovisuel

Dans le cadre d'un partenariat Commune - section quilles de neuf du Foyer rural, il été fait l'acquisition d'un vidéo projecteur et d'un écran. Cet équipement fera l'objet d'une mise à disposition gratuite pour les associations beustoises et pour l'école.

La mairie

La mairie reste, pour chacun d'entre nous, le symbole fort de la démocratie locale et le point d'ancrage du centre bourg. 7 910 €, déduction faite des subventions, ont été consacrés à la fois pour la sauvegarde du patrimoine communal et pour le maintien d'un accueil de qualité des administrés.

Aussi, notre mairie a-t-elle fait l'objet de quelques travaux parmi lesquels :

- * le traitement des façades contre l'humidité,
- * Le réaménagement du secrétariat,



* la réparation de la toiture côté cour de l'école.

Les travaux d'aménagement de la voirie et sécurisation

> Sécurisation des voies (lère tranche)

La Commune de Beuste a sollicité la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) en vue de l'établissement d'une étude de sécurisation des voies notamment de la rue de la Croix de Mirot (trois intersections), de la rue des Palombière et de la rue des Pêcheurs, ainsi que la RD 212. Il a été tenu compte de l'évolution future du trafic au travers d'une projection du développement urbanistique du territoire communal.

La mise en place de miroirs et d'une signalisation horizontale et verticale a donc été retenue. Le montant de cette première tranche, pose comprise, a été arrêté à la somme de 4 039 € HT sur un total de 22 281 € HT. Une subvention de 10 000 € résultant de l'activation de la réserve parlementaire par Monsieur le Député de notre circonscription viendra en déduction.

➤ Route du bois Beuste-Lucgarrier

Il a été constaté que la « route du bois » était de plus en plus fréquentée. L'état actuel de la chaussée ne permet pas aux usagers d'emprunter cette voie en toute sécurité. C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé de voter un programme de réfection de la portion communale (2,1 kilomètres) comprenant : l'évacuation des eaux pluviales (tranche I), le reprofilage de la chaussée et la pose d'un revêtement en enrobé (tranche 2).

La première tranche de travaux incluant la pose d'éléments busés (200 m), le curage des fossés, le reprofilage des accotements et la mise en place des bordures de stabilisation sur 200 m, a été lancée. L'achèvement est prévu durant le mois de décembre ou au plus tard début janvier 2011

Les réseaux (eau-électricité-téléphonie)

➤ Chemins d'exploitation 13 et 14

L'extension des réseaux d'eau, électricité, télécom a été réalisée.

Ces travaux représentent un investissement de 83 035 € HT.

Hors subventions, la part communale de ce programme s'élève à 50 126 € HT.



Extension réseau AEP chemins d'exploitation 13 et 14

➤ Rue de la Croix de Mirot

Les aménagements en 2010 ont porté sur l'enfouissement des réseaux basse tension et haute tension, la dépose des poteaux électriques et téléphoniques ainsi que sur le remplacement et l'extension de l'éclairage public (300 m).

Le coût des travaux ressort à 102 745 € HT. La part communale, hors subventions s'élève à 37 600 € HT.

L'assainissement non collectif et collectif

➤ Assainissement non collectif

Les contrôles des dispositifs d'assainissement non collectifs effectués par la SAUR, en application de la Loi sur l'Eau et à la demande du service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la Communauté des Communes de la Vath-Vielha, sont achevés.

La commune de Beuste a demandé une restitution du diagnostic lors d'une assemblée ouverte à la population.

Une information sera diffusée auprès des usagers dès la connaissance de la date de la réunion publique.

➤ Assainissement collectif

La Commune de Beuste a adhéré à l'étude lancée par le SIVU Gave et Lagoin en vue de la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement collectif. Cette étude, subventionnée à 80 %, permettra à l'exécutif communal de prendre connaissance du zonage et de se prononcer sur la faisabilité d'un tel investissement. Il convient de noter que l'échéancier des travaux de desserte en assainissement collectif prévus dans les autres villages pourraient laisser présager une programmation pour 2019-2020. Un tel projet ne saurait être traité sans tenir compte des dispositions qui seront prises à l'issue des contrôles sur l'assainissement non collectif.

RASSEMBLER

La cérémonie des vœux 2010



Les rigueurs de l'hiver n'ont pas arrêté les quelques cent soixante dix Beustois venus assister à la cérémonie des vœux.

A cette occasion, M. le Maire a insisté sur l'importance d'une

vision collective de la vie du village dans cette recherche, toujours renouvelée, du « bien vivre ensemble ». Il a remercié tous ceux, qui, par leur action quotidienne, oeuvrent dans ce sens : les habitants par leur adhésion à cette démarche, les associations, le personnel communal et les élus.

Après avoir dressé le bilan des actions passées, Alain VIGNAU a esquissé le programme 2010 qui, malgré les incertitudes économiques nationales et les interrogations qui pèsent sur le financement des collectivités territoriales, s'inscrit dans la participation de la collectivité à l'effort général de relance de l'activité.

Il a souligné par ailleurs la nécessaire mise à disposition de terrains afin d'accueillir des jeunes couples dans l'optique d'une revitalisation de l'école de Beuste.

Avant d'inviter toute l'assemblée à lever le verre de l'amitié, il a conclu son propos en soulignant que toute action doit se faire dans le respect des hommes et le souci d'un environnement préservé.

Toute action
doit se faire
dans le respect
des hommes et
un

environnement

préservé »

Apaul'hom se produit à Beuste



C'est en l'église Saint Jean Baptiste de Beuste que Jacques ARAGO, Curé de la paroisse Sainte Marie de Batbielle et Alain VIGNAU, Maire de Beuste, ont accueilli le chœur d'hommes palois Apaul'Hom.

Sous la direction de Marie-Aimée ETCHEGORRY (soprano), Damien ETCHEGORRY à la trompette et au chant (ténor) , Diane QUOIX au piano, les choristes ont interprété avec maestria un répertoire particulièrement vaste. Les chants de Noël traditionnels, les morceaux choisis de Gospell, les extraits de pièces classiques telles Madame Butterfly de Puccini

ou la Traviata de Verdi ont enchanté un public

venu nombreux. L'assistance a été invitée à donner de la voix, ce qu'elle a fait avec un plaisir non dissimulé.

Cette soirée festive s'est poursuivie autour de la table. Là encore la joie de chanter ensemble a repris le dessus et les chants béarnais ont a nouveau retenti dans la salle des fêtes.

Encore bravo au Foyer rural de Beuste pour l'organisation de cette soirée.



Les aînés fêtent Henri IV



Le déjeuner des aînés reste un moment privilégié de retrouvailles.

Avant de commencer le repas, M. le Maire a invité l'assistance à avoir

une pensée pour les amis qui ne sont plus, et pour ceux que la maladie a empêché d'être là.

Cette année, c'est la Maison Biraben qui a été choisie pour préparer le repas. L'occasion du 400ème anniversaire de l'assassinat d'Henri IV était trop belle pour ne pas mettre au menu la fameuse poule au pot. Cuisinée dans la plus pure tradition béarnaise, concoctée avec des produits de qualité et un savoir-faire ancestral, ce met de roi méritait bien les applaudissements de l'assemblée. Alain Vignau a tenu à féliciter les cuisiniers qui ont œuvré pour la réussite de ce déjeuner. L'ambiance chaleureuse s'est poursuivie tard dans l'après-midi et c'est presque à regret que les soixante-dix hôtes ont quitté la salle des fêtes.



Félicitations aux cuisiniers !

Beuste renoue avec le feu de la Saint Jean



L'origine des feux de la Saint Jean se perd dans la nuit des temps.

Phéniciens, Les les Syriens, les Celtes et les célébraient, Germains chacun à leur manière, le solstice d'été en honorant le feu pour son pouvoir purificateur.

L'Eglise catholique christianisé cette pratique du feu en associant Saint Jean Baptiste à

l'image « d'une lampe ardente et brillante ». Cette fête était l'occasion de se rassembler sur la place publique, de chanter et de danser, aux tourtereaux de sauter le feu pour enflammer leur amour. Les cendres avaient, dit-on, le pouvoir d'éloigner la foudre et de protéger les animaux de la ferme.

Excellent engrais, elles étaient répandues dans les champs pour enrichir la terre.

Le 23 juin 2010, Beuste a renoué avec cette tradition. Tout d'abord un repas-partage a réuni les familles autour d'une belle tablée.

Puis à la nuit tombée, l'embrasement du bûcher a apporté lumière et joie dans le crépitement des flammes.



RASSEMBLER

Beuste rend hommage à l'un des siens

Se rappeler et rendre hommage. c'est le devoir de toutes les générations qui doivent : à tous ceux qui ont résisté, à tous ceux qui ont lutté, à tous ceux qui sont tombés, le bonheur de vivre libres. Ce 13 juin 2010, une grande foule s'est réunie autour du monument aux morts pour honorer la mémoire de ses enfants tombés au Champ d'Honneur et pour rendre hommage à un Beustois,

nier de guerre : Jean-Pierre LABORDE.

Lors de son allocution, Monsieur le Maire a retracé l'histoire de cet homme qui s'est inscrite dans l'Histoire.

lean-Pierre est né le 23 juin 1915 à Sauvelade. Appelé pour un service militaire de deux ans, à la fin de l'année 1937, il est affecté à Tours dans un régiment de chars de combat. En août 1939, alors qu'il fête le père « cent », la 2ème guerre mondiale éclate. Il est alors mobilisé à Cerey sur Vezouze en Lorraine et affecté à la 5ème Armée commandée par le général DE GAULLE. Après la bataille de France,

il est évacué vers Dijon et fait prisonnier.

De 1940 et durant cing longues années, Jean-Pierre reste prisonnier à Linz, au nord de l'Autriche.



Le 14 juillet 1945, il retrouve enfin sa famille et son Béarn après huit années sous les drapeaux, huit années de jeunesse au sacrifice notre Patrie et pour notre liherté

Marié à Paulette, il s'installe à Beuste dans les années 1950. De cette union naîtront quatre enfants. Excellent forgeron-mécanicien, très apprécié au-delà des frontières de notre petite commune, tant pour ses qualités

professionnelles que pour ses qualités humaines, Jean-Pierre Laborde poursuivra sa carrière professionnelle à TURBOMÉCA.

(A(A

C'est avec émotion que Monsieur le Maire Alain VIGNAU, accompagné des enfants de l'Ecole, a remis au nom de la République française, le diplôme d'honneur d'ancien combattant délivré par Monsieur Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, à Monsieur Jean-Pierre LABORDE.



France, ton peuple se souvient du sacrifice des siens

Une mère de famille à l'honneur

En août dernier, Monsieur le Maire, entouré du Conseil municipal, a eu l'honneur de décerner la médaille d'argent de la Famille Française à une mère de famille particulièrement méritante : Mme Laurence TEIRBROOD. Toute la famille, attendrie, était là : son époux Michel, ses enfants, ses oncles, tantes et cousins venus du Nord.

Lors de son allocution, Alain VIGNAU a indiqué que cette distinction honorifique « récompense les femmes exemplaires qui élèvent ou qui ont élévé au moins quatre enfants, qui les accompagnent ou les ont accompagnés jusqu'à l'âge adulte en leur assurant la stabilité dans l'amour nécessaire à leur épanouissement personnel et en leur transmettant les valeurs fondamentales de la vie en société ».

Il a par ailleurs insisté sur « le rôle fondamental de la famille dans le développement de l'enfant, à la fois périmètre rassurant et environnement où s'appliquent des valeurs de solidarité, de générosité et de don de soi. »



M. le Maire a rappelé que, malgré l'individualisme ambiant et les remises en questions des valeurs, « la famille représente encore le creuset de nos certitudes et le refuge de nos nostalgies d'enfants».

Après les félicitations d'usage, un apéritif festif a clôturé cette cérémonie.

Beuste en fête

Le Comité des Fêtes 2010, placé sous la présidence de M. Michel TEIRBROOD, a fait preuve d'une énergie et d'une inventivité qu'il convient de saluer.

Toutes les tranches d'âges ont pu trouver, dans le programme proposé, le plaisir de venir fouler le Cazala et fréquenter la bien nommée salle des Fêtes.

Pour les petits, spectacle de clown, retraite aux flambeaux, manèges,

Pour les grands, bals, repas, tombola, compétition de boules de pétanque,

et pour clôturer le tout, un magnifique feu d'artifice ! Gageons que les éditions 2011 seront aussi riches.









RASSEMBLER

Cinéma sous les étoiles



Beuste a accueilli une projection, parmi les 37 programmées dans le cadre l'opération Cin'étoiles du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Pas moins de deux cents spectateurs ont profité de la douceur de cette nuit d'été du 8 août pour venir s'installer sur le Cazala.

L'association Cin'évasion a assuré la prestation. C'est, sur un écran

gonflable haubané de 80 m², que petits et grands ont pu suivre les aventures de Melman la girafe, Gloria l'hippopotame, le Roi Julien, Maurice et les pingouins... en Afrique. Une occasion pour ces petits héros de renouer avec leurs racines et de

mesurer le gouffre qui sépare la nature de la civilisation, le continent noir de la jungle de béton.

Drôle et émouvant à la fois, ce film d'animation a ravi par sa fraîcheur. Une belle occasion de rire ensemble.



Le Challenge Simin Palay naît à Beuste

Les membres de la section des *quilhes de nau* de Beuste, sous la présidence d'Henri Fourcade, ont imaginé un nouveau challenge auquel ils ont donné le nom du grand poète béarnais du XX^{ème} siècle Simin Palay.

L'Institut béarnais et Gascon a souhaité s'associer à la célébration de cette grande figure littéraire du parler béarnais en offrant le trophée réalisé en marqueterie par une élève du lycée d'enseignement professionnel de Coarraze.

Le 16 octobre 2010, Beuste a donc accueilli la première édition de ce Challenge qui a vu la victoire de Monein.

Un grand bravo encore à notre association beustoise dont le dynamisme n'est plus à démontrer!

Le palmarès des quillous de Beuste

Une fois encore, les licenciés de la section ont brillé lors des différents rendez-vous de la saison, que ce soit en championnat de France ou dans le championnat des Pyrénées-Atlantiques.

Merci à ces sportifs qui portent haut les couleurs de notre petite commune.



<u>ACCOMPAGNER à tous les âges de la vie</u>

Le RPI Beuste-Lagos



La pièce de théâtre Encore une histoire » a séduit le public -Fête des Ecoles

Inquiets sur le devenir du Regroupement Pédagogique de Beuste-Lagos (RPI), les Maires des deux communes ont sollicité un entretien à M. l'Inspecteur d'Académie. Au cours de cette entrevue du 27 janvier 2010, M. Alain VIGNAU a insisté sur la nécessité de considérer les projections d'accroissement de la population compte tenu d'une politique volontariste d'urbanisation sur sa commune. Néanmoins, eu égard à la faiblesse des effectifs, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a entériné la décision de fermeture d'une classe pour la rentrée 2010-2011 tout en promettant de reconsidérer la situation lors des rentrées prochaines.

➤ Les effectifs de la rentrée 2010-2011

L'effectif global de 63 élèves se répartit ainsi qu'il suit : École de Lagos

- Cycle I (TPS,PS,MS)

21 élèves

- Cycle II (GSM,CP,CEI)

19 élèves

Ecole de Beuste

- Cycle III (CE2, CM1, CM2)

23 élèves

▶ Les services de cantine et de garderie

Les services de cantine et garderie ont été organisés dans le souci de répondre au mieux aux attentes des familles.

- accueil du matin : 7 h 30
- fermeture de la garderie du soir : 18 h 30.

Une restauration par liaison froide est assurée sur place au tarif de 3 € le repas.

➤ Nouvelle direction à Beuste

C'est avec beaucoup de plaisir que la Commune de Beuste a souhaité la bienvenue à Madame Nathalie PERENNES qui a pris la direction de l'Ecole de Beuste en remplacement de Mme Fiona RIEDL.

➤ Participation de la commune aux transports scolaires

Les enfants inscrits dans la Regroupement Pédagogique Beuste-Lagos bénéficient d'un service de transport gratuit entre les deux communes.

Afin de couvrir la dépense qui s'élève à 65 € par élève, un crédit de 2 795 € a été inscrit au budget communal.

Cérémonie de remise du livret du citoyen



La cérémonie organisée le 3 décembre 2010 en l'honneur des nouveaux majeurs de Beuste a été l'occasion de rappeler les droits et devoirs du citoyen et les principes fondamentaux de la République. Le rappel de l'article I de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit »

et de la devise de la République française « Liberté, Egalité, Fraternité » a été l'occasion d'expliciter le contenu de ces concepts et leur nécessaire respect pour l'accomplissement d'une vie d'homme et de femme responsables.

ശശശ

Melle ABADIE Emilie

Melle CENDRÈS Claire

Melle LOPEZ Marie

Melle POMMÉ-CASSIÉROU Oriane

Melle POMMÉ-CASSIÉROU Marjoléine

Mr ARTO Geoffrey

Mr CAPDEVIELLE-PIÉPLU Kévin

Mr MAGNE Pierre-Louis

Mr MIDOU Gauthier

Mr SAINTON Tommy

Mr Teirbrood Jérémy

MAITRISER

Diagnostic énergétique

Dès 2009, la Commune s'est engagée dans un programme de maîtrise du budget de fonctionnement. Pour y parvenir, plusieurs postes de dépenses ont été analysés et en particulier les coûts énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public. Les conclusions de cette étude ont amené le Conseil municipal à solliciter la réalisation d'un diagnostic auprès du Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA).

Les bureaux d'études DELTAWAT et le cabinet SECA ont été reçus dans le courant du 3ème trimestre 2010 pour arrêter la liste des bâtiments communaux concernés. Il s'agit de : la mairie, la salle des fêtes, l'école, la maison des associations, le vestiaire de football.

Les relevés des items d'analyse seront réalisés très rapidement.

Dès la restitution des conclusions du diagnostic, un plan d'actions pluriannuel sera elaboré.

Les contrats d'entretien

Les contrats d'entretien de l'éclairage public et des extincteurs ont fait l'objet d'une nouvelle mise en concurrence.

Celle-ci a porté sur :

⇒ L'éclairage public :

(Dépannage d'un foyer, coût de la fourniture, pose et dépose des illuminations de Noël)

⇔ Les extinteurs

(Visite de contrôle, entretien des installations et remplacement d'extincteurs).

L'étude comparative a permis de mettre en évidence un écart de prix conséquent sur les deux postes. Les économies réalisées avec la conclusion des nouveaux contrats sont respectivement de 20 % et de 50 %.

Environnement - La commune de Beuste citée en exemple

Pour éviter l'utilisation des herbicides, il existe quelques alternatives simples et pratiques qui

permettent de limiter les impacts sanitaires et environnementaux.

C'est dans cette optique que le personnel communal a bénéficié d'une formation du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Cette formation a permis d'apporter des infor-

mations techniques concrètes et une méthodologie complète pour une gestion durable des espaces, plus respectueuse de l'environnement.



Lors de l'année 2010, les plans de désherbage pré-établis lors de la formation ont été réalisés sur la base de ces nouveaux procédés.

La commune de Beuste est la première du canton à se lancer dans le plus grand des défis du XXI^{ème} siècle : la sauvegarde de son environnement.

Démarches d'urbanisme

Déclaration Préalable - Permis de Construire - Permis de démolir

Pour vous aider dans vos démarches en matière d'urbanisme, nous avons essayé de synthétiser ci-après les formalités à respecter et les procédures à engager, qu'il s'agisse de constructions neuves ou de constructions existantes. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

	CONSTRUCTION NEUVE : PROCÉDURE À SUIVRE	
DÉCLARATION PRÉALABLE délai obtention : 1 mois durée de validité : 2 ans	 Mur supérieur à 2 m de hauteur, Construction d'une surface comprise entre 2 et 20 m² Habitations légères de loisirs supérieures à 35 m² Construction de mur de clôture Pylônes, poteaux d'une hauteur supérieure à 12 m Piscine non couverte moins de 100 m² ou dont la couverture est > à 1,80 m de hauteur. 	
PERMIS DE CONSTRUIRE délai obtention : 2 mois durée de validité : 2 ans	 Constructions nouvelles Travaux exécutés sur constructions existantes créant une surface > à 20m² Travaux modifiant le volume : agrandir ou créer une ouverture dans les murs extérieurs 	
SANS FORMALITÉ	 Mur inférieur à 2 m de hauteur Construction de moins de 2m² Piscine inférieure à 20 m² 	
	CONSTRUCTION EXISTANTE : PROCÉDURE À SUIVRE	
DÉCLARATION PRÉALABLE délai obtention : 1 mois durée de validité : 2 ans	 Travaux de ravalement Modification de l'aspect extérieur d'une construction Extension d'une surface hors œuvre brute (SHOB) entre 2 et 20 m² Transformation d'un garage de plus de 10 m² en chambre 	
PERMIS DE CONSTRUIRE délai obtention : 2 mois durée de validité : 2 ans	 Création d'une surface hors œuvre brute (SHOB) supérieure à 20 m² Changement de destination d'un bâtiment avec modification structure ou façade Modification du volume de la construction, création ou agrandissement d'ouvertures 	
PERMIS DE DÉMOLIR	➤ Concerne les travaux de démolition correspondant à la disparition totale ou partielle d'un bâtiment avec atteinte du gros oeuvre	

Certificat d'Urbanisme :

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Il existe deux types de certificat d'urbanisme :

Certificat d'urbanisme « d'information » : (délai d'obtention 1 mois)

Il permet, en l'absence de projet, de connaître les règles applicables au terrain : zone PLU, servitudes, taxes et participations.

Certificat d'urbanisme « opérationnel » : (délai d'obtention 2 mois)

Il permet d'indiquer les conditions d'utilisation d'un terrain pour la réalisation d'un projet déterminé. Il informe sur les équipements, existants ou prévus desservant le terrain (voies et réseaux).

Durée de validité pour les deux CU : 18 mois

Lutte contre les nuisances- Rappel de la règlementation

•

LE BRUIT

Travaux de bricolage et de jardinage par des particuliers

Afin de préserver le repos et la tranquillité du voisinage, l'utilisation de tronçonneuses, fendeuses, tondeuses ... est limitée aux heures suivantes : Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h,

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Les propriétaires et possesseurs d'animaux en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de façon répétée et intempestive.

DIVAGATION DE CHIENS ET DE CHATS

De plus en plus de problèmes de divagations sont signalés à la collectivité. Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie et d'une conduite à la fourrière.

Ils seront restitués à leurs propriétaires seulement après le paiement des frais de fourrière.

FEUX ET FUMÉES

Selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental le brûlage à l'air libre de déchets de chantiers et de déchets végétaux (herbes, broussailles, branchages ...) est interdit.



ANTICIPER

Sécurité et voirie

2011 verra la poursuite du programme de sécurisation des voies :

rue des Cerisiers, Chemins d'exploitation n° 13 et n° 14, mise en place de miroirs aux intersections du CD 212.

Par ailleurs, une étude sera menée avec la Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) afin de trouver des solutions techniques permettant d'obtenir une réduction de la vitesse des véhicules à chaque entrée du village.

ശശശ

La deuxième tranche de réhabilitation de la chaussée (pose de l'enrobé) du Chemin du bois Beuste-Lucgarier sera réalisée dans le courant du premier trimestre 2011.

Investissement inter associations

La mise à disposition de la salle des fêtes aux associations ou aux habitants de Beuste implique souvent l'utilisation de la cuisine servant à la cantine.

Afin de garantir toutes les règles de sécurité en matière d'hygiène alimentaire il convient de réserver cette cuisine à l'usage exclusif des scolaires et de prévoir la réalisation d'un coin cuisine inter associations.

La construction de ce projet se fera en concertation avec les associations pour connaître les besoins et travailler sur le montage financier projet.



Mairie

a 05 59 61 42 90 Fax: 05 59 92 91 60

Mail: ComBeuste@cdg-64.fr

Jours et heures d'ouverture au public :

Mardi et vendredi de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 18 h 30

Agence Postale

2 05 59 13 95 66

Jours et heures d'ouverture : Lundi : 15 h 30 à 18 h 00

Mardi: 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 00

Mercredi : 14 h 30 à 16 h 00 Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Vendredi: 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 00

Déchetterie

(Zone Artisanale Monplaisir - 64800 BENEJACQ)

Jours et heures d'ouverture Du l'er octobre au 31 mars

Du lundi au samedi de 10 h à 12 h -14 h à 18 h

Du l'er avril au 30 septembre

Du lundi au samedi de 10 h à 12 h - 15 h à 19 h

Location de la Salle des Fêtes

 l'ère option incluant le hall d'entrée, la cuisine et la petite salle de restauration

Habitants de Beuste 80 € Extérieurs 300 €

* 2ème option incluant le hall d'entrée, la cuisine et la

grande salle de restauration

Habitants de Beuste 150 € Extérieurs 600 €

A la réservation un chèque de caution et un chèque de garantie seront à fournir :

- 200 € pour le nettoyage

- 500 € en cas de détérioration

Une attestation d'assurances couvrant les éventuels dommages sera à fournir par l'usager.

L'agenda 2011

8 Janvier	Vœux de la municipalité	
29 Janvier	Quilles de neuf - Coupe locale de Beuste	
20 Février	Repas des Chasseurs	
26 Février	Loto FC La Ribère	
05 Mars	Repas des Aînés	
06 Mars	Thé dansant - Comité des Fêtes	
20-27 Mars	Vente pâtisseries - AGAPES	
26 Mars	Repas à thème - FC La Ribère	
03 Avril	Vide-grenier - Comité des Fêtes	
17 Avril	Omelette pascale - Foyer rural	
30 Avril	Quilles de neuf - Finale concours local	
08 Mai	Commémoration de la Victoire 1945	

04 juin	Spectacle Clic Clac Danse	
10 juin	Fêtes patronales	
18 juin	Fête des écoles	
24 juin	Feu de la Saint Jean - Repas partage	
Septembre	Spectacle théâtral - Foyer rural	
24 septembre	Quilles de neuf - Challenge Simin Palay	
l6 octobre	Vide-grenier - Clic Clac Danse	
22 octobre	Bal d'Automne - Comité des Fêtes	
Novembre	Vide-grenier - AGAPES	
II novembre	Commémoration Armistice 1918	
II décembre	Goûter de Noël - Clic Clac Danse	
17 décembre	Arbre de Noël de la Commune	

REGARDS est une publication de la Commune de BEUSTE

Directeur de Publication : Alain VIGNAU Rédaction et conception : par nos soins Bandeau site Internet : Jean-Jacques STOCKLI Impression : ISOFAC à MORLAAS

Tirage : 300 exemplaires diffusés dans tous les foyers de la commune

ISSN en cours

